



Reconstruction des infrastructures du Pilat : un calendrier précis et des engagements concrets

Un an après les inondations dévastatrices des 17 et 18 octobre 2024, la Préfecture de la Loire et le Département de la Loire ont organisé ce vendredi 7 novembre à Chavanay une réunion d'information et d'échange sur l'avancement des travaux de reconstruction des infrastructures routières. Cette rencontre, qui fait suite à celle du 25 juin dernier, a permis de présenter aux élus locaux, acteurs économiques et habitants, le planning prévisionnel et les solutions techniques retenues pour les deux axes prioritaires : le pont de Chorieux sur la RD7 et le pont de la RD 1086.

Un engagement fort pour la RD7 : le pont de Chorieux

Les travaux préparatoires ont déjà permis de démolir l'ancien pont, réparer les 8 murs de soutènement, et réaliser les études hydrauliques nécessaires. L'instruction du dossier d'autorisation environnementale est finalisée, et les sondages géotechniques ont été réalisés. Le chantier de reconstruction du pont de Chorieux débutera début 2026, pour une durée de 8 mois et un coût estimé à 1 M€. Cet ouvrage sera conçu pour résister à des crues similaires à celles d'octobre 2024, garantissant ainsi la sécurité et la pérennité de l'infrastructure.

La RD 1086 : un pont fragilisé en voie de réparation

Le pont de la RD 1086, fortement endommagé, fait l'objet de restrictions de circulation et d'un suivi technique rigoureux. Les études menées par le CEREMA ont confirmé la faisabilité de travaux de renforcement, incluant la création d'une coque de protection et la réfection de l'étanchéité. La consultation des entreprises sera lancée d'ici fin 2025, pour des travaux d'une durée de 10 mois et un coût prévisionnel de 1 M€. Une coordination sera assurée avec les travaux du pont de Chorieux afin de limiter les perturbations pour les usagers.

Une reconstruction durable et concertée

Cette réunion a réaffirmé la volonté des acteurs publics de reconstruire des infrastructures résilientes, en étroite collaboration avec les élus locaux et les experts. Les prochaines étapes incluent la finalisation des dossiers de consultation, le début des travaux en 2026, et un suivi régulier avec toutes les parties prenantes.

Muriel NGUYEN, Préfète de la Loire, et Georges ZIEGLER, Président du Département de la Loire, ont souligné : « Notre priorité est de restaurer rapidement et durablement les axes routiers essentiels pour les habitants et l'économie locale. Grâce à la mobilisation de tous, nous avançons avec détermination vers une reconstruction responsable et adaptée aux défis climatiques. »

Pour rappel, dès les jours suivants la catastrophe, les services de l'État et du Département se sont pleinement mobilisés pour assurer la sécurité, rétablir les accès et engager la reconstruction.

Les dégâts constatés, estimés à 7 M€, concernaient notamment la RD7 et la RD1086 à Chavanay.

Des chantiers majeurs menés à bien depuis la réunion publique du 25 juin dernier à Chavanay :

- ✓ Le pont de Chorieux sur la RD 7, détruit par la crue du Régrillon, a été démoli afin de permettre la préparation du futur ouvrage.
- √ 8 murs de soutènement nécessaires à la réouverture de la RD7 ont été entièrement réparés, conformément au calendrier annoncé. Ces chantiers étaient un préalable nécessaire pour envisager la reconstruction du pont de Chorieux.
- ✓ Toujours sur ce pont, les travaux de mise en assec et la pose d'un batardeau sur la Valencize ont été réalisés, et permettront la réalisation du futur ouvrage.
- ✓ Une solution technique, permettant de garantir le passage d'une crue équivalente voire supérieure à celle d'octobre 2024, a été conçue par le Département et validée par les services de l'État.
- ✓ Le dossier d'autorisation environnementale a été transmis et est actuellement à l'instruction, préalable indispensable à la consultation des entreprises pour la construction du nouvel ouvrage.
- ✓ Concernant le pont sur la Valencize RD 1086, un organisme expert remettra dans les prochaines semaines sa proposition de réparation, qui fera l'objet d'une analyse avec les services de l'Etat.
- ✓ La consultation des entreprises pourra ensuite être lancée, et dans cette attente il restera nécessaire de prévoir des portiques pour empêcher le passage de poids lourds.

Ces réalisations illustrent la coopération entre les services de l'État, le Département et les acteurs locaux.

Contact presse Préfecture de la Loire pref-communication@loire.pref.gouv.fr | € 04 77 48 48 06 Département de la Loire iean-pierre.chapuis@loire.fr | € 06 23 08 40 51